

IPS

NORME NF EN 1004 -3 -8 / 12 - D



Aucuns outils nécessaires



A lire attentivement avant toute utilisation et à conserver

Longueur plateaux (m)	2 m 2,40m 3m
Largeur échelle (m)	0,85 m
Hauteur plateau de travail intérieur max (m)	12 m
Hauteur plateau de travail extérieur max (m)	8 m

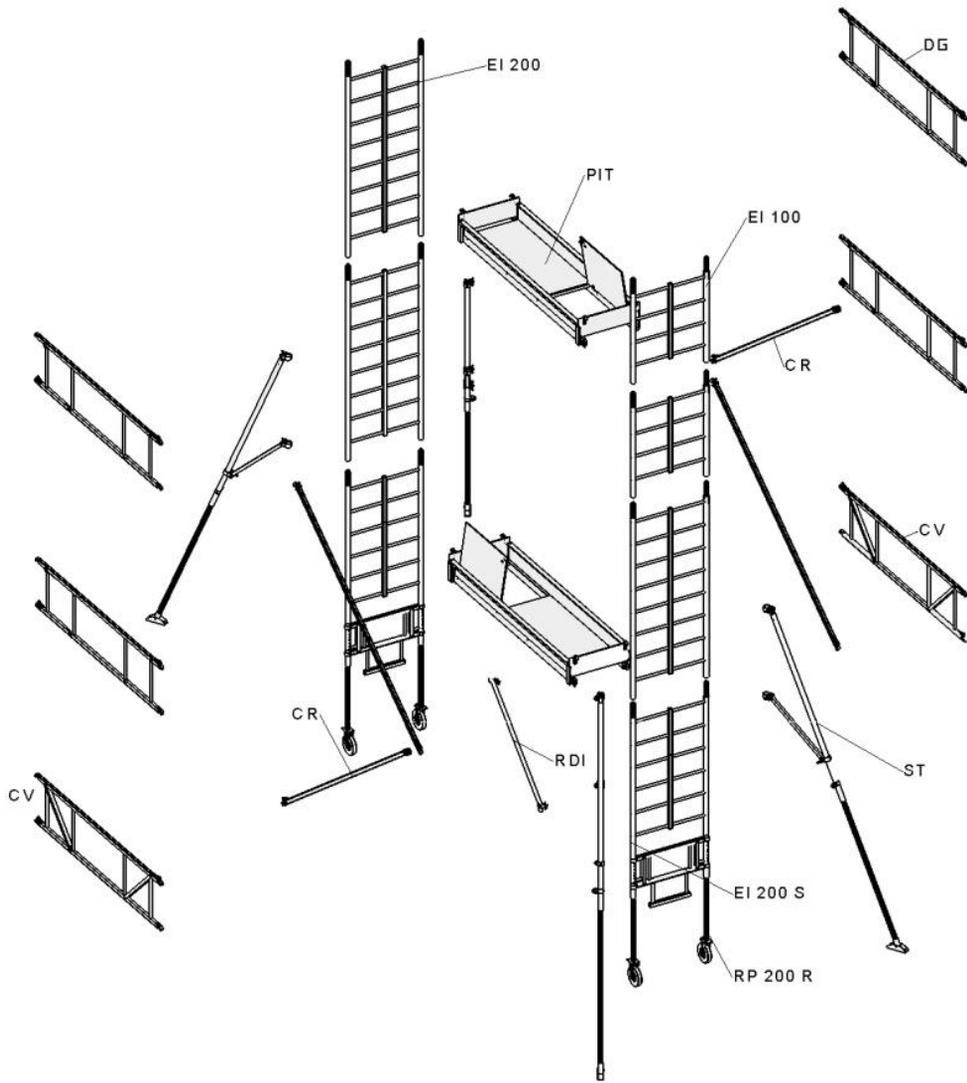
Illustration à partir de l'IPS 0620 T

SOMMAIRE

• Caractéristiques	1
• Vue ensemble IPS	3
• Composition IPS	3
• Instructions de montage	4 - 8
• Instructions de montage	9 - 10
• Consignes d'utilisation	11- 13
• Consignes de déplacement	14
• Vérification et stockage	14
• Instruction montage et d'utilisation	14
• Mise à niveau	14
• Garantie	15
• Vérifications	16 - 17

VUE D'ENSEMBLE

Modèle IPS



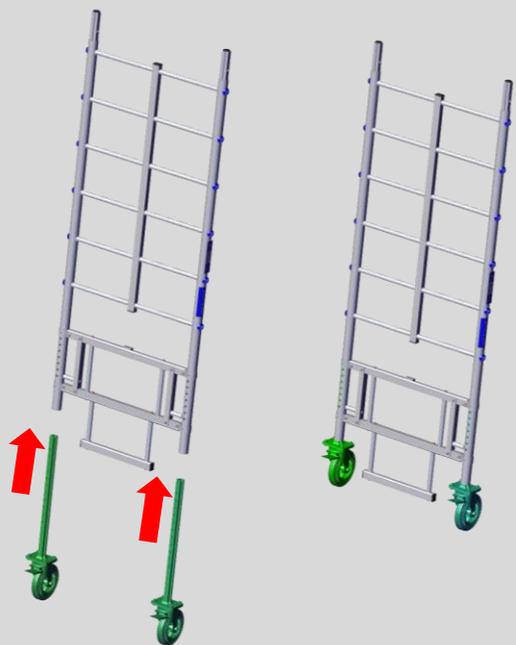
COMPOSITION

		IPS														
		2 m														
Longueur	Largueur	0,85 m														
		Kg		EI 100	EI 200	EI 200 S	RP 200 R	CV 200	RDI 200	CR 200	PIT 204	ST 200	R 2/4	RL 300	DG 200 IP	SEC3
IPS 0220 T*	4,30 m / 2,30 m	109		2	1	2	4	2	1	2	1	4			2	
IPS 0320 T	5,30 m / 3,30 m	123		2	2	2	4	2	1	2	1	4			2	1
IPS 0420 T	6,30 m / 4,30 m	166		2	2	2	4	2	1	3	2	4			4	1
IPS 0520 T	7,30 m / 5,30 m	186		2	3	2	4	2	1	4	2	4	4		4	1
IPS 0620 T	8,30 m / 6,30 m	230		2	4	2	4	2	1	5	3	4	4		6	1
IPS 0720 T	9,30 m / 7,30 m	241		2	5	2	4	2	1	6	3	4	4		6	1
IPS 0820 T	10,30 m / 8,30 m	298		2	6	2	4	2	1	7	4	4	4	4	8	1
IPS 0920 T	11,30 m / 9,30 m	309		2	7	2	4	2	1	8	4	4	4	4	8	1
IPS 1020 T	12,30 m / 10,30 m	321		2	8	2	4	2	1	9	4	4	4	4	8	1
IPS 1120 T	13,30 m / 11,30 m	332		2	9	2	4	2	1	10	4	4	4	4	8	1
IPS 1220 T*	14,30 m / 12,30 m	376		2	10	2	4	2	1	11	5	4	4	4	10	1
Poids (Kg)				4,90	9,30	11,90	4,20	5,35	2,00	2,20	25,80	3,60	2,20	3,40	2,95	3,50

			IPS																						
Longueur		2,40 m																							
Largeur		0,85 m											EI 100	EI 200	EI 200 S	RP 200 R	CV 240	RDI 240	CR 240	PIT 244	ST 200	R 2/4	RL 300	DG 240 IP	SEC3
		Kg											Echelle 1 m	Echelle 2 m	Echelle de base 2 m	Roue Ø 200 sur pied Réglable	Contreventement	Renfort Diagonal	Croisillon	Plateau à Trappe + 4 Plinthes	Stabilisateur Standard 2 m	Rallonge de 2 à 4 m	Rallonge de 4 à 6 m	Double garde-fou 2,40 m	SECURISSET
IPS 0224 T*	4,30 m	2,30 m	117	2		2	4	2	1		1	4			2										
IPS 0324 T	5,30 m	3,30 m	131	2	1	2	4	2	1	2	1	4			2	1									
IPS 0424 T	6,30 m	4,30 m	181	2	2	2	4	2	1	3	2	4			4	1									
IPS 0524 T	7,30 m	5,30 m	201	2	3	2	4	2	1	4	2	4			4	1									
IPS 0624 T	8,30 m	6,30 m	251	2	4	2	4	2	1	5	3	4	4		6	1									
IPS 0724 T	9,30 m	7,30 m	263	2	5	2	4	2	1	6	3	4	4		6	1									
IPS 0824 T	10,30 m	8,30 m	326	2	6	2	4	2	1	7	4	4	4	4	8	1									
IPS 0924 T	11,30 m	9,30 m	338	2	7	2	4	2	1	8	4	4	4	4	8	1									
IPS 1024 T	12,30 m	10,30 m	349	2	8	2	4	2	1	9	4	4	4	4	8	1									
IPS 1124 T	13,30 m	11,30 m	361	2	9	2	4	2	1	10	4	4	4	4	8	1									
IPS 1224 T*	14,30 m	12,30 m	411	2	10	2	4	2	1	11	5	4	4	4	10	1									
Poids (Kg)			4,90	9,30	11,90	4,20	5,80	2,20	2,30	29,90	3,60	2,20	3,40	4,20	3,50										

			IPS																						
Longueur		3 m																							
Largeur		0,85 m											EI 100	EI 200	EI 200 S	RP 200 R	CV 300	RDI 300	CR 300	PIT 304	ST 200	R 2/4	RL 300	DG 300 IP	SEC3
		Kg											Echelle 1 m	Echelle 2 m	Echelle de base 2 m	Roue Ø 200 sur pied Réglable	Contreventement	Renfort Diagonal	Croisillon	Plateau à Trappe + 4 Plinthes	Stabilisateur Standard 2 m	Rallonge de 2 à 4 m	Rallonge de 4 à 6 m	Double garde-fou 3 m	SECURISSET
IPS 0230 T*	4,30 m	2,30 m	130	2		2	4	2	1		1	4			2										
IPS 0330 T	5,30 m	3,30 m	145	2	1	2	4	2	1	2	1	4			2	1									
IPS 0430 T	6,30 m	4,30 m	204	2	2	2	4	2	1	3	2	4			4	1									
IPS 0530 T	7,30 m	5,30 m	225	2	3	2	4	2	1	4	2	4			4	1									
IPS 0630 T	8,30 m	6,30 m	285	2	4	2	4	2	1	5	3	4	4		6	1									
IPS 0730 T	9,30 m	7,30 m	297	2	5	2	4	2	1	6	3	4	4		6	1									
IPS 0830 T	10,30 m	8,30 m	370	2	6	2	4	2	1	7	4	4	4	4	8	1									
IPS 0930 T	11,30 m	9,30 m	382	2	7	2	4	2	1	8	4	4	4	4	8	1									
IPS 1030 T	12,30 m	10,30 m	394	2	8	2	4	2	1	9	4	4	4	4	8	1									
IPS 1130 T	13,30 m	11,30 m	406	2	9	2	4	2	1	10	4	4	4	4	8	1									
IPS 1230 T*	14,30 m	12,30 m	466	2	10	2	4	2	1	11	5	4	4	4	10	1									

1. Montage de la base



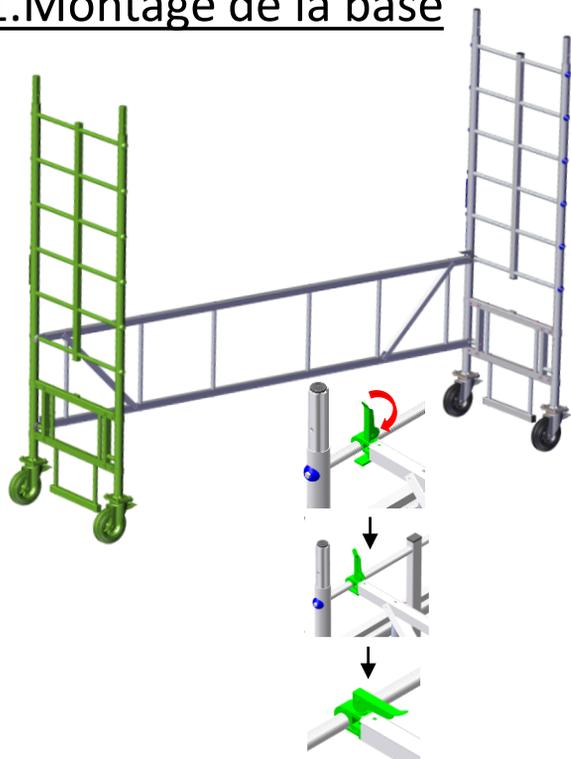
- Mettre les roues RP 200 R dans les embases.
- Bloquer les roues avant de continuer le montage.

1. Montage de la base



- Fixer le contreventement sur le 1^{er} et 2^{ème} barreau de chaque embase.

1. Montage de la base



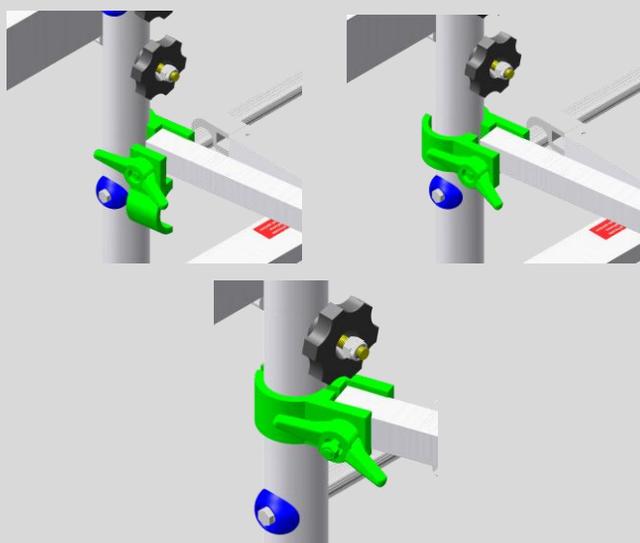
- Assembler la seconde échelle EI 200 sur le contreventement
- Presser sur la came et tourner.
- Rabattre la came.

2. Mise en place du renfort de diagonal



- Mettre en place le renfort de diagonal RDI

2. Mise en place du renfort de diagonal



- Verrouiller le renfort de diagonal grâce à la goupille.
- Bloquer les roues avant de continuer le montage.

3. Ajouter le second contreventement



- Ajouter le second contreventement CV 300 sur les échelles EI 200.
- Mettre à niveau les échelles en vous aidant du niveau à bulle présent sur la structure.

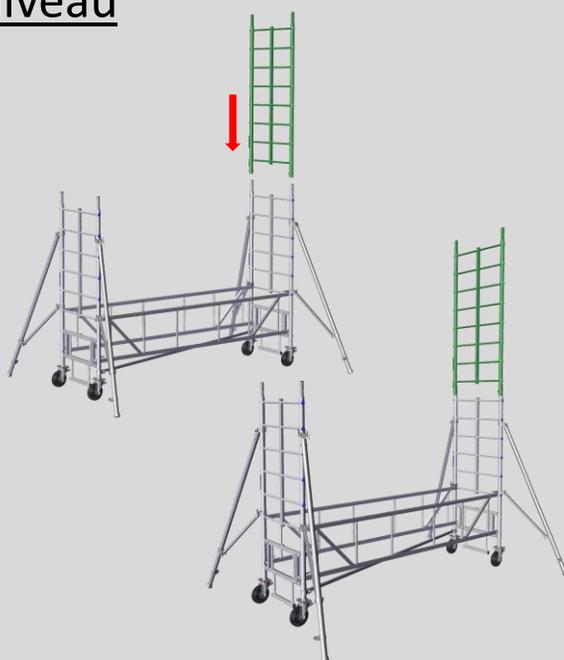
4. Déploiement des stabilisateurs



- Fixer les stabilisateurs ST à l'aide des ½ coquilles de préférence sous un barreau d'échelle.
- Les régler en fonction de la hauteur de l'échafaudage.
- Appuyer le stabilisateurs au sol sans soulever l'échafaudage et serrer les 3 colliers.

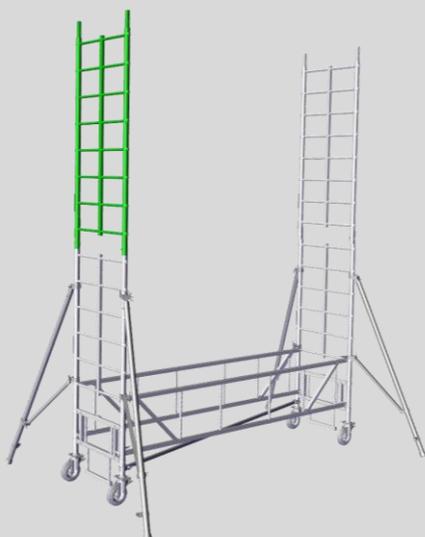
Les stabilisateurs ST 200 hauteur plateau maxi 5,30m , au-delà ajouter les R2/4

5. Montage du premier niveau



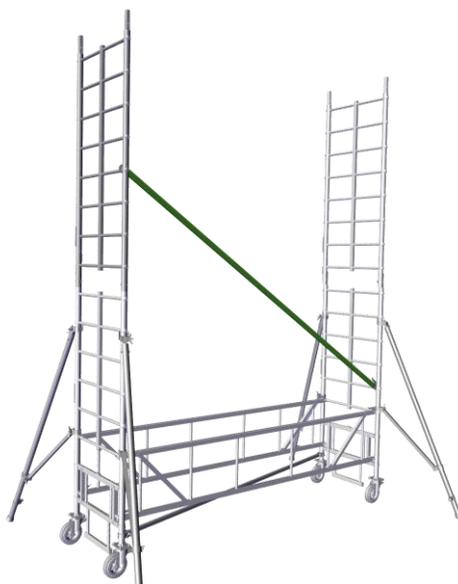
- Desserrer la clé rouge sur l'échelle EI.
- Emboîter l'échelle sur l'embase.
- Resserrer modérément la clé rouge.
- Mettre le clips.
- Mettre en place les renforts.
- Emboîter la 2^{ème} échelle et répéter

6. Montage du premier niveau



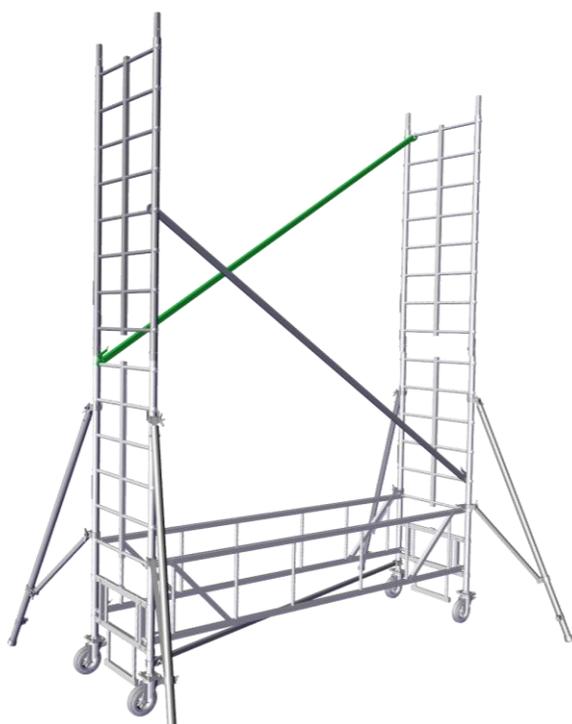
- Desserrer la clé rouge sur l'échelle EI 200.
- Emboiter l'échelle sur les embases.
- Resserer la clé rouge et remettre les clips.

7. Fixer les croisillons



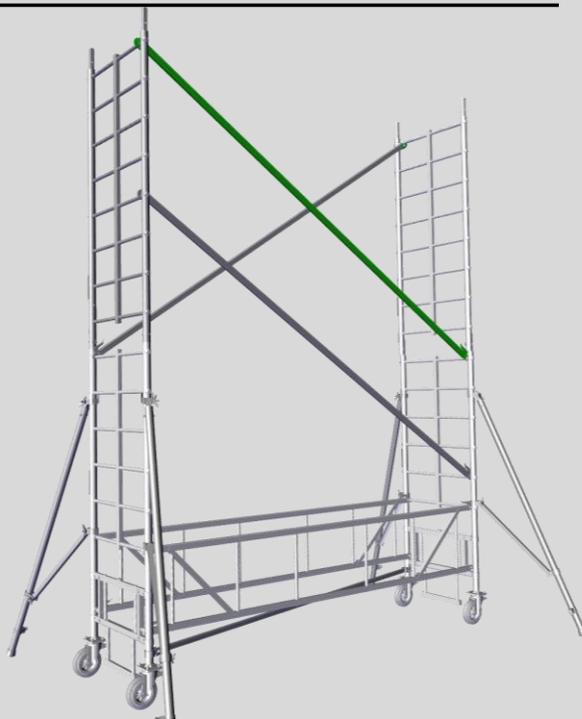
- Fixer les croisillons CR
- Emboiter la partie haute du croisillon dans le barreau et faire pivoter d' $\frac{1}{4}$ de tour.
- Enclencher le crochet sur le bas du barreau et verrouiller la came.

8. Fixer les croisillons



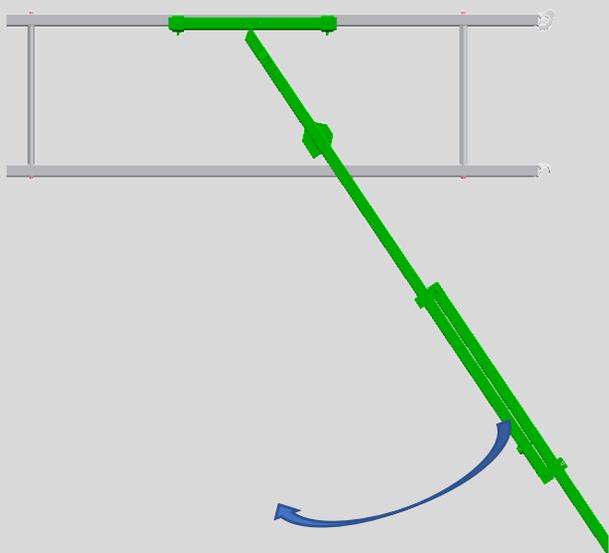
- Fixer les croisillons CR
- Emboiter la partie haute du croisillon dans le barreau et faire pivoter d' $\frac{1}{4}$ de tour.
- Enclencher le crochet sur le bas du barreau et verrouiller la came.

9. Fixer le dernier croisillon



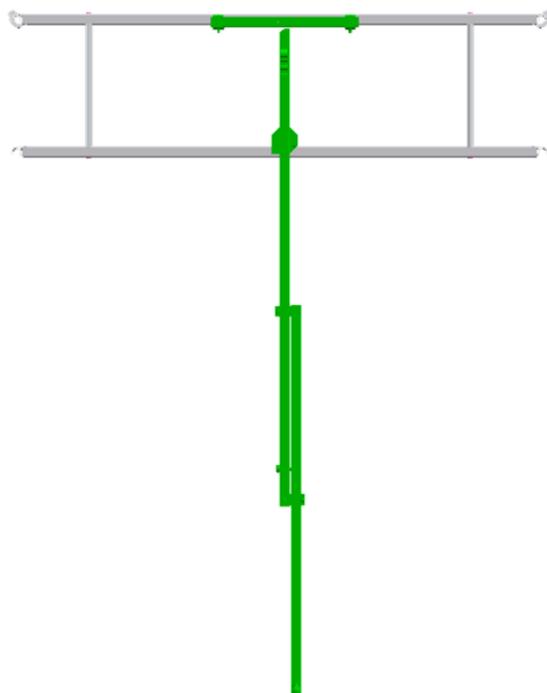
- Fixer les croisillons CR
- Emboiter la partie haute du croisillon dans le barreau et faire pivoter d' $\frac{1}{4}$ de tour.
- Enclencher le crochet sur le bas du barreau et verrouiller la came.

9. Fixer le SECURISSET sur le double garde-corps DG

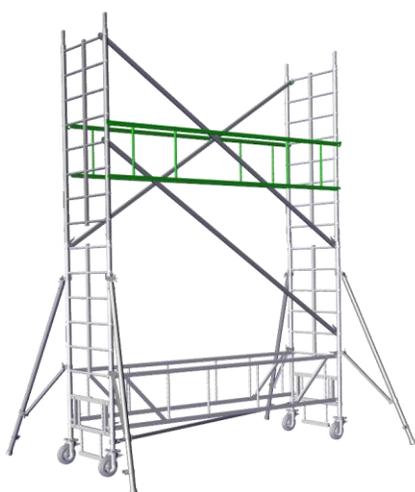


Fixer le SECURISSET sur le double garde-corps DG.

10. Régler le SECURISSET en fonction de la hauteur du premier plateau



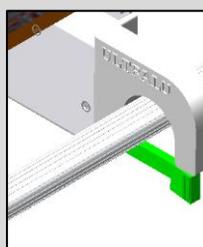
11. Mettre en place les doubles gardes-fous DG.



Les mettre en place au niveau du 2^{ème} et 4^{ème} barreau au dessus du plateau.

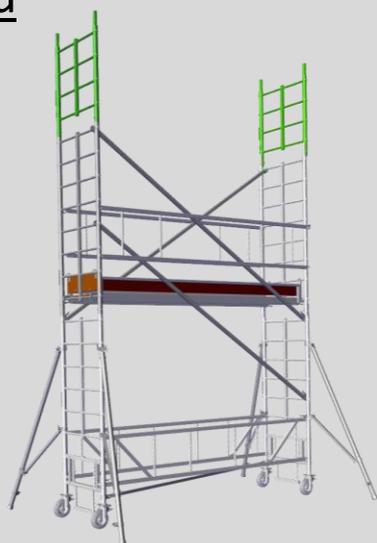
Verrouiller les crochets et les demi coquilles des DG sécurisés (voir étape 2)

12. Montage du premier plateau



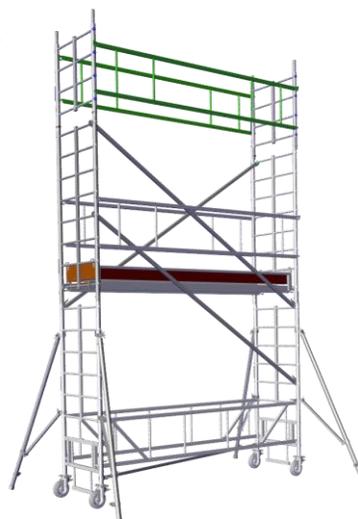
Poser le plateau de repos et verrouiller les crochets.

14. Mise en place du dernier niveau



- Emboiter les échelles EI 100 en suivant la même méthode que les autres.

15. Mise en place des garde-corps

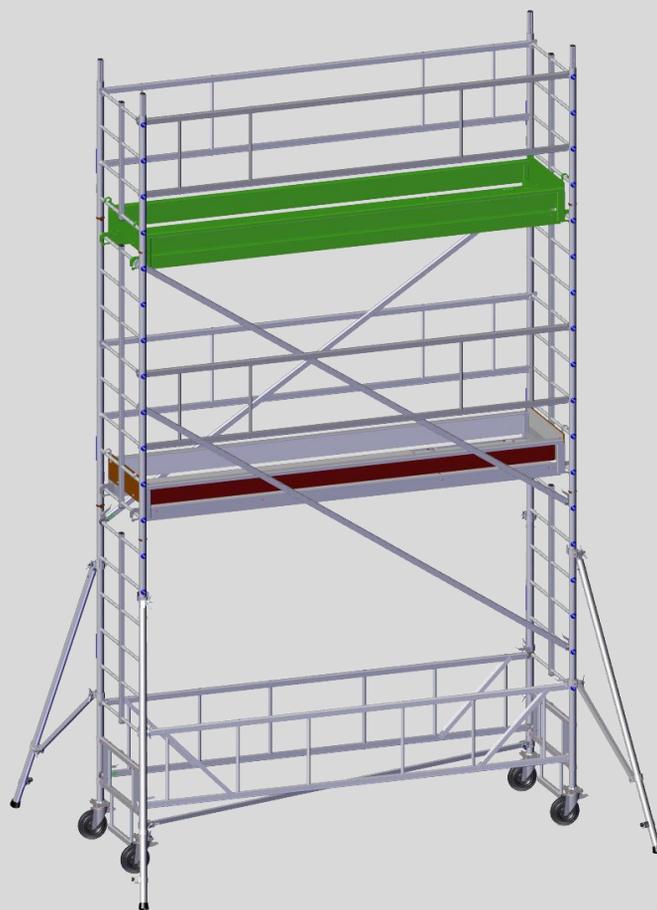


- Mettre en place les garde-corps supérieurs à l'aide des sécuriset.

Installer le second plateau puis, si votre échafaudage est plus grand :

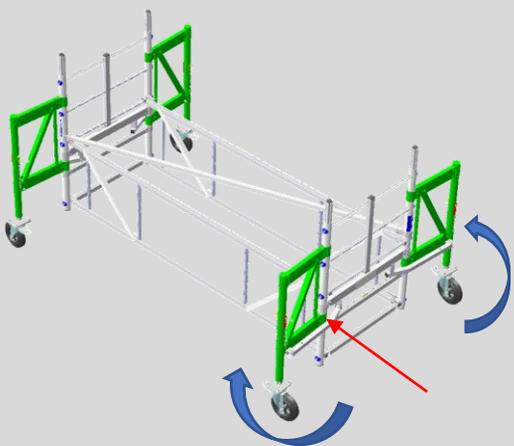
Continuer le montage en respectant l'ordre suivant :

- Echelles
- Croisillons
- Doubles gardes fous
- Plateaux (inverser le sens des trappes)
- Plinthes



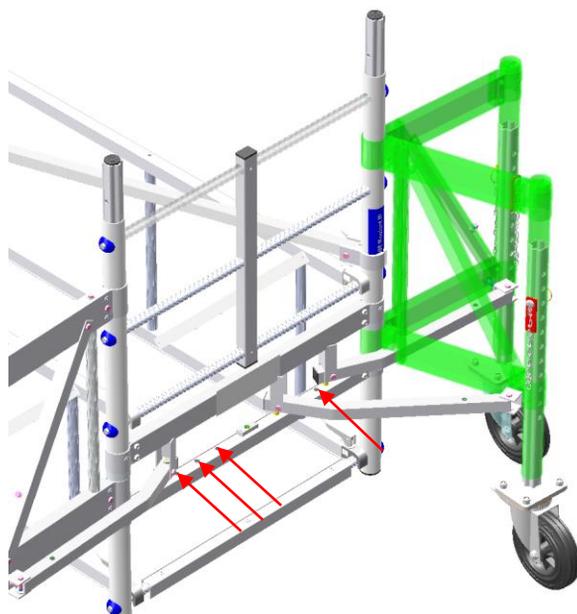
La distance entre 2 plateaux doit être au maximum 3m.

1. Réglage des embases pivotantes



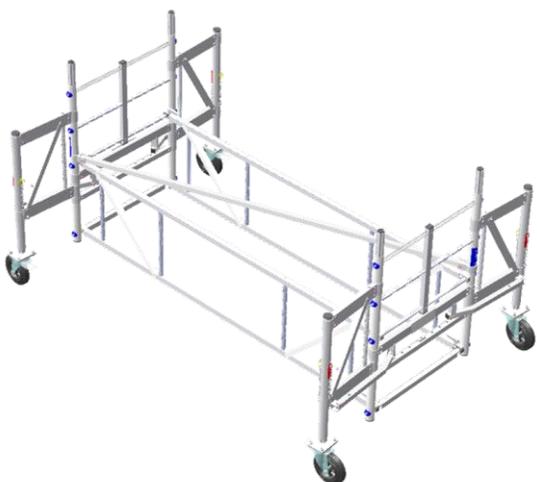
Déplacer le bras de l'embase en fonction de votre utilisation et pour faire pivoter **le cadre**.

2. Déplacer le bras de l'embase



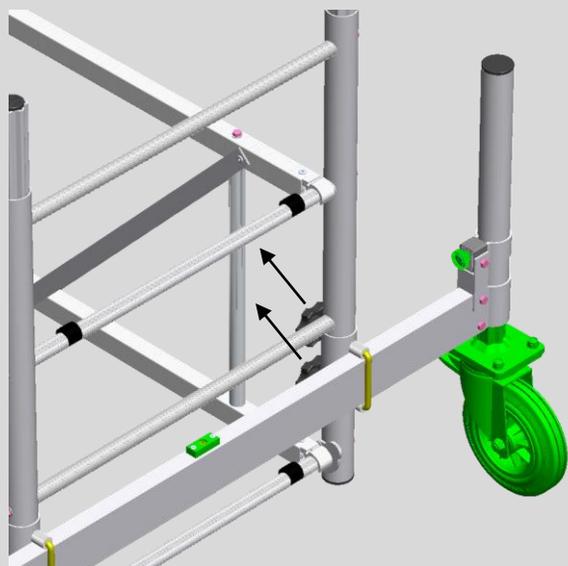
Verrouiller les embases pivotantes dans **les trous prévus**.

3. Les embases pivotantes sont montées sur l'IP



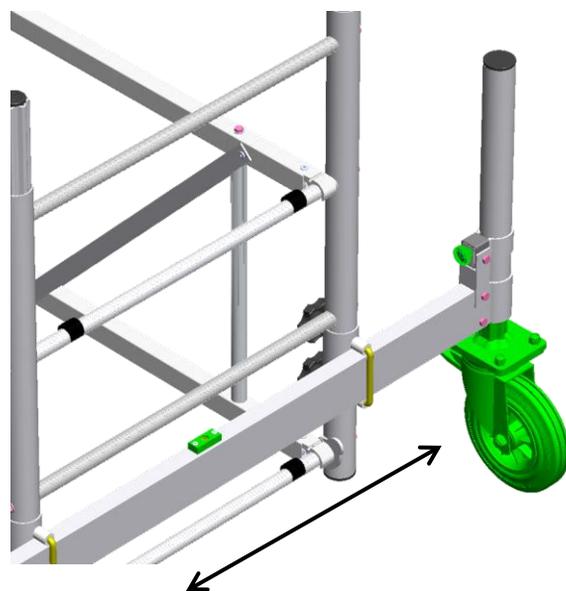
IPC

1. Réglage des embases coulissantes



- Décalage de la sortie des pieds

2. Déplacer le bras de l'embase



- Réglage latéral sur l'embase coulissante

CONSIGNES D'UTILISATION

La mise en place et l'utilisation du matériel d'accès ne peuvent être faites que par des personnes familiarisées avec les présentes instructions. Il est indispensable de suivre strictement ces instructions.

ZONE DE TRAVAIL:

- Ne pas s'approcher de conducteurs nus sous tension
- Le matériel d'accès ne peut pas être en contact avec des liquides et gaz agressifs
- Interdire l'accès du matériel d'accès au public
- Baliser la zone d'implantation du matériel d'accès en cas de circulation de véhicules ou d'engins
- Le matériel d'accès doit être utilisé que sur sol stable et présentant une déclivité inférieure à 3%/

CONTRÔLES A EFFECTUER AVANT UTILISATION :

- Avant utilisation du matériel d'accès toutes les pièces qui le composent, particulièrement les marches d'escalier, l'usure des patins, les roues et l'état du plancher sont à examiner afin de garantir la sécurité du personnel.
- L'accès au matériel d'accès ne peut se faire qu'après contrôle. Toutes les précautions nécessaires contre un déplacement accidentel du matériel d'accès doivent être prises. L'utilisation du produit ne peut avoir lieu qu'après montage complet du produit selon les instructions ULTRALU SAS.
- La fixation du matériel d'accès au sol doit être réalisée avant toute utilisation.
- Vérifier que des facteurs environnementaux n'influencent pas l'utilisation en sécurité du matériel d'accès.
- Respecter les charges admissibles.
- Les forces horizontales ne doivent pas dépasser 20 kg.
- Prendre garde au vent.
- Pour être conforme à la législation, assurez-vous de l'adéquation de la protection en rapport avec l'usage prévu afin de prévenir tout risque de chute.

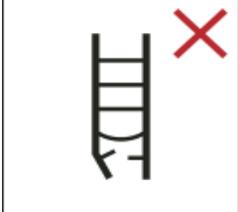
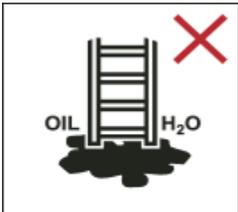


- Les travaux ne sont permis que sur le plateau de travail.
- Il est interdit de charger et de travailler à la fois sur plusieurs plateaux

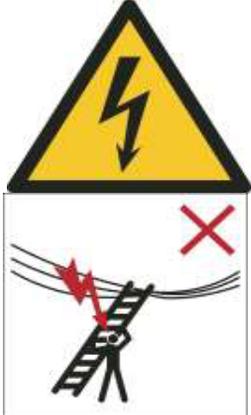


- La conformité du montage doit être systématiquement vérifiée Les vérifications porteront sur :
- les appuis
 - le montage
 - l'environnement

CONSIGNES D'UTILISATION

<p>Consulter le manuel/la notice d'instructions.</p>	
<p>Examiner le matériel d'accès après la livraison.</p>	
<p>Avant chaque utilisation, vérifier que le matériel d'accès n'est pas endommagée et qu'elle peut être utilisée en toute sécurité.</p>	
<p>Charge totale maximale: ... kg</p>	
<p>Ne pas se pencher.</p>	
<p>Ne pas dresser le matériel d'accès sur un sol souillé.</p>	

CONSIGNES D'UTILISATION

<p>Ne pas porter de chaussures inappropriées à l'utilisation du matériel d'accès.</p>	
<p>Ne pas utiliser d'échelle lorsque votre état de santé ne le permet pas. Certaines pathologies ou médicaments, l'abus d'alcool ou la consommation de drogue peuvent représenter un danger lors de l'utilisation du matériel d'accès.</p>	
<p>Ne pas se tenir trop longtemps sur du matériel d'accès sans observer de pauses régulières (la fatigue représente un risque).</p>	
<p>Prévenir tout endommagement du matériel d'accès lors des transports, par exemple en l'attachant, et s'assurer qu'elle est placée de façon appropriée pour éviter tout dommage.</p>	
<p>S'assurer que le matériel est adaptée à la tâche.</p>	
<p>Avant d'utiliser du matériel d'accès dans un cadre professionnel, il doit être procédé à une analyse des risques respectant la législation du pays d'utilisation.</p>	
<p>En installant le matériel d'accès, prendre en compte les risques de collision, par exemple, collision de piétons, de véhicules ou de portes. Sécuriser les portes (mais pas les issues de secours) et les fenêtres sur le chantier, dans la mesure du possible.</p>	
<p>Avertissement, danger électrique Identifier tout risque électrique sur le chantier, par exemple des lignes aériennes ou autre équipement électrique exposé, et ne pas utiliser le matériel d'accès en cas de risques électriques. Utiliser du matériel non-conducteur pour exécuter les travaux électriques nécessairement sous tension.</p>	
<p>Ne pas modifier la conception du matériel d'accès. Ne pas déplacer le matériel d'accès lorsqu'une personne se tient sur celle-ci.</p>	
<p>Matériel d'accès à usage professionnel</p>	

CONSIGNES DE DEPLACEMENT

- Le matériel d'accès ne doit être déplacé que manuellement et sur un sol solide, de niveau, et sans obstacle au sol ou aérien. Ne jamais tracter une plateforme avec un véhicule moteur.
- La vitesse normale de marche d'un homme ne doit pas être dépassée pendant le déplacement.
- La zone de déplacement et ses abords (4,50 m) doivent être libres de toute personne et de tout obstacle.
- Il est interdit de déplacer le matériel d'accès lorsque du personnel ou du matériel se trouve sur celle-ci.

VERIFICATIONS ET STOCKAGE

Lors d'un contrôle visuel régulier, toute pièce :

- Présentant des fissures - ayant été modifiée (perçage, etc ...)
- Présentant une déformation permanente ou tout autre défaut fonctionnel ou d'aspect devra obligatoirement être remplacée.

Après utilisation les composants devront être nettoyés (nettoyeur haute pression).

Le stockage et le transport devront être faits dans des conditions optimales :

- Ne pas jeter les éléments.
- Dans la mesure du possible les éléments seront stockés au sol et à plat.
- Les éléments ne seront pas stockés dans un environnement agressif.

INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET D'UTILISATION



- Le montage, le démontage et l'utilisation du matériel d'accès ne peuvent être faits que par des personnes formées aux instructions de montage et d'utilisation.
- Les éléments endommagés, défectueux ou de marques différentes ne doivent jamais être utilisés.
- Lors du montage, il faut prévoir des planchers de montage tous les 3 m. Ces derniers doivent être démontés une fois le montage terminé. La surface de ces planchers doit couvrir la largeur du matériel d'accès.

MISE A NIVEAU



L'opérateur doit s'assurer que le matériel d'accès est monté sur un support stable, capable de supporter le poids de la structure chargée et qu'il est installé parfaitement de niveau.

GARANTIE

Notre matériel d'accès est garanti 5 ans contre tout vice de fabrication, à partir de la date de facturation du fabricant. La garantie commence avec le jour de l'achat (date de facture).

Conditions de garantie :

La garantie de notre matériel se limite à l'échange pur et simple des pièces reconnues défectueuses en nos usines.

La garantie ne s'applique pas :

- Aux détériorations dues au mauvais montage ou au non respect de la présente notice.
- Aux matériels ayant subis des transformations, réparations ou modifications par des tiers.
- Aux pièces d'usure normale.
- Aux pièces qui ne sont pas d'origine

Attention :

ULTRALU décline toute responsabilité pour les matériels d'accès qui ne seront pas :

- Montés et utilisés selon les prescriptions de ce manuel.
- Exclusivement constitués des pièces ULTRALU.

VERIFICATIONS



RAPPORT DE L'ETAT DE CONSERVATION DU MATERIEL D'ACCES

Entreprise :		Matériel :	
Nom du vérificateur	Date	Lieu de la vérification	

	<i>Points à vérifier</i>	Conforme		Mesure(s) de correction	Conforme après correction(s)	
		Oui	Non		Oui	Non
1	Absence de déformation permanente ou de corrosion des différents éléments composant la plate forme pouvant compromettre sa solidité.					
2	Présence de tous les éléments garantissant la stabilité pour la prochaine utilisation.					
3	Absence de déformation au niveau des trous de verrouillage.					
4	Absence de jeu susceptible d'affecter la stabilité générale.					
5	Absence de toute déformation du plateau ou autre ayant une incidence sur la bonne tenue de ce dernier ou de la planéité de l'ensemble.					
6	Absence d'écrasement localisé autour des perçages.					
7	Absence de fissure et/ou craquelure au niveau des perçages.					
8	Absence de toute coupe ou tout manque matière ne permettant pas de garantir le bon maintien de la plate forme.					
9	Visibilité des indications relatives aux charges admissibles sur la plate forme et absence de charges dépassant ces limites.					

Observations et remarques supplémentaires du vérificateur et contre vérificateur :

Signature :	
--------------------	--

VERIFICATIONS

**TABLEAU RECAPITULATIF DES EXAMENS A EFFECTUER
POUR CHAQUE VERIFICATION
Selon arrêté du 21 Décembre 2004**

Type de vérification	Adéquation	Montage et installation	Etat de conservation	Examen approfondi de l'état de conservation
Vérification avant mise en service				
Vérification avant remise en service				
Vérification journalière				
Vérification trimestrielle				